



Augmentation pension alimentaire

Par **lisette22**, le **12/05/2009** à **11:57**

Bonjour,

Depuis 2005 je paye une pension alimentaire à mon ex femme de 80 euros pour ma fille. Je viens de recevoir un courrier du tgi sur lequel elle demande la revalorisation de sa pension alimentaire à 250 euros tout en sachant que j' ai à ma charge 3 enfants dont 2 en bas âges (1,3 et 10 ans)et que depuis notre séparation je paye toute les dettes communes d' un montant de 540 euros jusqu' à aout 2010.

Je touche 2200 eurosde salaire et elle 850 euros.Pensez vous qu un juge puisse accepter sa requête. Merci de bien vouloir me répondre.

Par **Marion2**, le **12/05/2009** à **14:00**

Bonjour,

Préparez un dossier avec vos revenus et toutes vos charges (impôts, factures EDF, eau, frais d'essence, etc....)

Le JAF statuera en fonction des revenus et charges de chacun.

Bon courage.

Par **parentpourtoujours**, le **13/05/2009** à **12:36**

il y a ça qui traîne sur internet depuis peu, quelques personnes en parlent sur un forum de maman, c'est en effet quelque peu instructif.

pension-alimentaire.blogspot.com